

LIMOGES METROPOLE

De **22 MAI 2024** Le Président de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°4 du Plan local d'urbanisme de Isle.

N° 202400239

VO le code général des collectivités territoriales, VO le code de construction et de l'habitat, les articles L125-1 et suivants, VO le code de l'urbanisme notamment l'article L151-34, VO la délibération du conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 12 mai 2022 concernant la révision allégée n°4 du Plan local d'urbanisme de Isle.

VO le décret de Monsieur le Président de l'Institut administratif de Limoges en date du 03 mai 2024, dénommé M. Stéphane TOULOUSE, en qualité de commissaire enquêteur.

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1.** Il y a lieu, conformément à l'article L151-34 du code de l'urbanisme, de procéder à la révision allégée n°4 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Isle. Cette évolution consiste à modifier une zone Urbaine verte (ZU) en zone Urbaine générale (ZUG) pour la réalisation d'une zone de développement.

Une enquête publique sera ouverte et organisée par Limoges Métropole du lundi 20 juin 2024 au lundi 24 juin 2024 inclus, soit pendant 5 jours consécutifs.

**ARTICLE 2.** Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 10 jours consécutifs du lundi 20 juin 2024 au lundi 24 juin 2024 inclus aux dates et aux lieux suivants :

- Mairie de la commune de Isle pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux du public, de lundi de 09h00 à 18h00, du mardi au jeudi de 09h00 à 17h00 et de 14h00 à 18h00, et le vendredi de 09h00 à 17h00
- Au siège de Limoges Métropole du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Isle (<http://www.isle.fr>) et sur le site internet de Limoges Métropole (<http://www.limoges-metropole.fr>, onglet "enquête publique").

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique mis à la disposition du public au siège de Limoges Métropole aux jours et heures d'ouverture du public.

**ARTICLE 3.** Monsieur le Président de l'Institut administratif de Limoges a désigné M. Stéphane TOULOUSE, chargé d'études en urbanisme et aménagement en matière, en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête suivante.

**ARTICLE 4.** Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public à la mairie de la commune de Isle.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°4 du Plan local d'urbanisme de Isle

1 DOCUMENT - Publié le 23 Mai 2024



ARR\_URBA\_202400239\_OUVERTURE\_ENQUETE\_PUBLIQUE\_REVISION\_ALLEGEE\_4\_PLU\_ISLE.pdf  
(.pdf, 188,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**